

PROTECTION SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

MINISTÈRE DU TRAVAIL
DES RELATIONS SOCIALES, DE LA FAMILLE,
DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA VILLE

Arrêté du 10 juillet 2009 modifiant l'arrêté du 9 février 2007 portant nomination au comité des carrières des agents de direction des organismes du régime général de la sécurité sociale et du régime social des indépendants

NOR : SASS0930749A

Le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville,
Vu le code de la sécurité sociale, et notamment l'article R. 123-47-7 ;
Vu l'arrêté du 9 février 2007 portant nomination au comité des carrières des agents de direction des organismes du régime général de la sécurité sociale et du régime social des indépendants,

Arrête :

Article 1^{er}

Il est mis fin, à sa demande, à la fonction de présidente du comité des carrières de Mme Jeandet-Mengual (Emmanuelle) au 31 juillet 2009.

Article 2

L'article 1^{er} de l'arrêté du 9 février 2007 susvisé est modifié comme suit :

« Sont nommés membres du comité des carrières des agents de direction des organismes de sécurité sociale et du régime social des indépendants à compter du 1^{er} août 2009 :

*En tant que présidente, désignée par
le chef de l'inspection générale des affaires sociales*

Mme Morel (Annick).

*En tant que directeur régional des affaires sanitaires
et sociales désignée par le directeur de la sécurité sociale*

Mme Willaume (Mireille).

*En tant qu'anciens agents de direction du régime général désignés par le président
du comité exécutif des directeurs de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale*

Titulaires

M. Nachin (Denis) ;
M. Pelat (Michel).

Article 3

Le directeur de la sécurité sociale au ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 10 juillet 2009.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur de la sécurité sociale,
D. LIBAULT